# DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2019**

Présents: MARCON André - SANTY Jean-Pierre - CHATELARD Viviane - HILAIRE Thierry - GRANDVAUX Pascal -

SAGNOL Isabelle

Absents: NEYRON Jean - NEBOIT Francis - BERT MICHEL Julie - LIOTARD Yoan - BRUAS Christian

#### **DETR**

Le conseil municipal décide d'inscrire au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2020 l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants dont le coût prévisionnel est estimé à 23 604.00 € HT

### **CREDIT BAIL LOCAL COMMERCIAL**

A la demande du notaire, le conseil municipal précise que le montant du loyer mensuel du crédit-bail durée de 84 mois qui sera signé avec Mme SOLO s'élèvera à 320 € HT augmenté de la TVA au taux en vigueur et que la levée d'option s'effectuera au terme du crédit-bail moyennant le prix de 120 € HT.

#### **FONDS DE CONCOURS**

Suite à l'acquisition du camion et du bâtiment de l'OPAC, le conseil municipal demande à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon un acompte de 25 976.96 € du fonds de concours « voirie – bâtiments – infrastructures – équipements » correspondant à 50 % des dépenses TTC réalisées.

#### TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal maintient pour 2020 les tarifs de l'eau et de l'assainissement 2019 :

	EAU	ASSAINISSEMENT
0 à 30 m³	0,54 €	0,55 €
30 à 300 m³	0,98 €	0,65€
300 à 600 m³	0,85 €	0,59 €
600 à 800 m³	0,75 €	0,61 €
+ 800 m <sup>3</sup>	0.60 €	0.55 €
Abonnement	65 €	45 €

### **TRAVAUX EN REGIE**

L'employé communal a effectué des travaux au foyer et installer les panneaux de dénomination des hameaux.

Le coût de ces travaux et des frais du personnel s'élève à 1 521.84 €

Le conseil municipal décide de comptabiliser ce coût en travaux en régie pour pouvoir les transférer en investissement.

#### **REGULARISATIONS BUDGETAIRES**

Afin de réajuster les crédits budgétaires, le conseil municipal approuve les régularisations budgétaires proposées.

#### **MANDATEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT DEBUT 2020**

Jusqu'à l'adoption des budgets 2020, le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouverts aux budgets de l'exercice 2019.



1 chemin de Brard – 43290 SAINT BONNET LE FROID Tél : 04 71 59 93 12 mairie@saintbonnetlefroid.fr www.saintbonnetlefroid.fr

# DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID

## **QUESTIONS DIVERSES:**

- <u>Via fluvia</u>: L'aménagement du tronçon de la Via Fluvia situé sur le territoire des Sucs est terminé
- SICALA: Des travaux de restauration des berges sur une section de la Saint Bonnette vont être entrepris pas le SICALA
- <u>Circuits trail</u>: La société CHAMINA va éditer un guide sur une sélection de circuits Trail en Auvergne.
   2 circuits trail au départ de St Bonnet pourront être intégrés dans ce guide



1 chemin de Brard – 43290 SAINT BONNET LE FROID Tél : 04 71 59 93 12 mairie@saintbonnetlefroid.fr www.saintbonnetlefroid.fr